

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26912**

Intitulé

DipViGrM : Diplôme visé grade de master Diplôme de l'ESCE (Programme Grande École)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Supérieure du Commerce Extérieur (ESCE) (PARIS)	Ecole Supérieure du Commerce Extérieur (ESCE) (PARIS), Recteur de l'académie de Paris, Le Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 312 Commerce, vente, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la certification exerce des responsabilités de management dans le cadre du commerce ou du développement international des entreprises ou des organisations au sein d'équipes de nationalités et de tailles variées et ce dans plusieurs langues. Acteur clef de l'entreprise, il pilote son activité en cohérence avec la politique définie par la Direction générale et contribue à assurer la croissance de l'entreprise à l'international. Expert des enjeux et des contraintes du commerce international, il maîtrise à la fois les marchés dans toutes leurs dimensions et sait encadrer une équipe de collaborateurs et/ou animer des réseaux internationaux. Le Manager en Commerce et Développement international intervient sur les domaines d'activités suivants :

Conception d'un plan stratégique incluant les modalités d'entrée sur les marchés étrangers,

Pilotage de la performance financière,

Pilotage du développement des activités à l'international,

Mise en oeuvre et suivi des achats, de la logistique et du management des ressources humaines,

Elaboration et développement d'un plan marketing et de plans d'action commerciale.

Le Manager en Commerce et Développement international est capable de :

Diagnostiquer les évolutions de marchés,

Elaborer la politique prospective à moyen et long terme,

Prendre en compte les risques liés à l'activité et définir les moyens de s'en prémunir,

Déployer les orientations et initier les plans d'action, Piloter et contrôler les activités,

Définir, élaborer, contrôler un budget annuel et pluriannuel,

Procéder à des recommandations pour la Direction Générale,

Mettre en oeuvre le marketing et l'action commerciale,

Définir le cahier des charges des prestataires,

Animer et superviser les négociations,

Coordonner et piloter des projets pluridisciplinaires transverses,

Développer la communication et les relations publiques,

Sélectionner des canaux de vente et de distribution,

Trouver et sélectionner les fournisseurs en fonction des prestations proposées,

Gérer et coordonner les flux physiques et les flux d'information qui traversent l'entreprise,

Recruter et former les équipes,

Encadrer et susciter la cohésion de ses équipes,

Evaluer les performances collectives et individuelles.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activité accessibles sont les industries et services dont les activités sont liées à l'international.

Les principaux emplois prennent les libellés suivants (non limitatifs) :

Chef de marché / marque / produit à l'international

Responsable régional des ventes,

Export area manager,

International business développer,

Responsable des ventes zones export

Responsable commercial international

Responsable d'agence commerciale Supply
chain Manager

Responsable de l'administration des ventes

Responsable achats et logistique

Contrôleur de gestion Responsable

marketing

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1703 : Management et gestion de produit

M1705 : Marketing

M1707 : Stratégie commerciale

M1102 : Direction des achats

N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification est obtenue à l'issue d'un parcours en 5 ans qui comporte 300 crédits ECTS, soit 60 crédits ECTS par année.

La certification contient les composantes suivantes :

· Socle disciplinaire en sciences de gestion : Comptabilité/ Contrôle, Finance, Marketing, Gestion des Ressources Humaines, Stratégie, Gestion de l'information, Management des opérations, Responsabilité sociale de l'entreprise.

Deux périodes à l'étranger sont prévues au sein du réseau de partenaires académiques internationaux : un semestre en seconde année (sur les fondamentaux du management) et un semestre en quatrième année (sur des enseignements en adéquation avec la spécialisation retenue par l'étudiant).

· Trois périodes de stage sont également obligatoires en première (3 mois), troisième (un semestre) et cinquième année (un semestre) avec des exigences croissantes en termes de missions confiées.

· Les compétences transversales dont les langues et l'informatique sont particulièrement travaillés.

· Pour la 4ème et la 5ème année du programme, 10 spécialisations sont proposées, en cohérence avec les principaux métiers source d'emploi en commerce et développement international.

Au total, la certification permet l'acquisition des connaissances sur les piliers des sciences de gestion et le développement des trois types de compétences clés :

· 1/ Capacité à la prise de décision à l'international : aspects linguistiques, Inter culturalité, connaissance et décodage de l'information internationale, capacités au diagnostic en environnement complexe, capacité à utiliser les outils multimédia,

· 2/ Capacité au développement international : montage d'opérations (partenariats, financements internationaux,...), audit d'entreprises existantes, démarrage d'entreprise à l'étranger, management du changement ,

· 3/ Capacité personnelles : Leadership, adaptabilité, transversalité (inter fonctions), diplomatie et négociation, résistance au stress, innovation, opérationnalité.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Président et Vice-Président du jury désignés par le Recteur de l'Académie, · Autres membres des jurys proposés chaque année à l'approbation du Recteur de l'Académie par le Directeur de l'école : o Le Directeur de l'école, o Le Directeur Académique et des Programmes o Le Directeur des études o Cinq Professeurs Responsables des départements ou des spécialisations

En contrat d'apprentissage	X	Président et Vice-Président du jury désignés par le Recteur de l'Académie, · Autres membres des jurys proposés chaque année à l'approbation du Recteur de l'Académie par le Directeur de l'école : o Le Directeur de l'école, o Le Directeur Académique et des Programmes o Le Directeur des études o Cinq Professeurs Responsables des départements ou des spécialisations
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	Président et Vice-Président du jury désignés par le Recteur de l'Académie, · Autres membres des jurys proposés chaque année à l'approbation du Recteur de l'Académie par le Directeur de l'école : o Le Directeur de l'école, o Le Directeur Académique et des Programmes o Le Directeur des études o Cinq Professeurs Responsables des départements ou des spécialisations
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	L'ESCE a des accords de double-diplôme avec 20 Universités étrangères.

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 juillet 2009, publié au Bulletin Officiel n° 30 du 23 juillet 2009.

Renouvellement par arrêté du 11 juillet 2011, publié au Bulletin Officiel n°30 du 25 août 2011 pour trois ans

Renouvellement par arrêté du 24 juillet 2014, publié au Bulletin Officiel n°33 du 11 septembre 2014 pour deux ans

Renouvellement par arrêté du 12 juillet 2016, publié au Bulletin Officiel n°30 du 25 août 2016 pour deux ans au 1er septembre 2016

Renouvellement par arrêté du 02 juillet 2018, publié au Bulletin Officiel n°31 du 30 août 2018 pour quatre ans au 1er septembre 2018

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

450 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

www.esce.fr

Lieu(x) de certification :

Ecole Supérieure du Commerce Extérieur (ESCE) (PARIS) : Île-de-France - Paris

10, rue Sextius Michel 75015 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole Supérieure du Commerce Extérieur (ESCE) (PARIS) : Île-de-France - Paris

10, rue Sextius Michel 75015 Paris

Historique de la certification :

Date d'ouverture de l'établissement : 1968

Reconnu par l'Etat depuis le 27 Août 1991 (JO du 31/08/1991)

Ancienne fiche n° 10976